





Guide des aides et des actions sociales à Monteynard


Scolaire, jeunesse

 Action / règle d'application	Aide	Cout annuel Commune
Dotation scolaire Participation pour l'achat de livres et de fournitures scolaires	55€ par élève et par an	3300 €
Transport pour les sorties scolaires (spectacles, visites, découvertes) 3 transports en 2023 Trois transports par classe possibles		786 €
Piscine scolaire à la Mure Transport (cout année scolaire 2023) Séances		1115 € 858 €
Musique à l'école Intervenant musique dans chaque classe le jeudi		4620 € par an
Cantine et périscolaire à l'école de Monteynard Tarifs établis en fonction des revenus (QF CAF)	Voir tableau Voté par le CM	
Transport scolaire Tarifs établis en fonction des revenus (QF CAF) Transport pour le collège de Vizille entre Notre Dame de Commiers et Monteynard	Voir tableau Voté par le CM	Recette 2023 =455 € Recette 2024 =848 € Reste 2155 € à charge pour 2023
Voyage scolaire, classe transplantée Provision annuelle versée au sou pour un voyage tous les trois ans Participation aux frais de transport (exemple classe péniche en 2021)	Provision Transport	900 € par an 4125 €
Ecole de musique de la Mure Monteynard est une des premières communes à avoir adhéree à la charte de l'École de Musique de la M ² +re. Elle est conventionnée avec le Conseil Général de l'Isère et dix communes y sont associées en ayant signé la charte pour l'École de musique (La Morte, Monteynard, Marcieu, Mayres-Savel, Corps, La-Motte-Saint-Martin, Notre-Dame-de-Vaulx, Ponsonnas, St-Théoffrey et Châtel en Trièves). En devenant partenaire, la Commune se voit labellisée « Commune musicale de la Matheysine ».	Environ 50% de réduction et plus en fonction du QF Voir les tarifs de l'école de musique	Cotisation de la mairie de 400 € par an Permet de faire vivre l'école de musique et d'en faire profiter les Monteynardons
Le Relais Petite Enfance (RPE) s'installe à la salle polyvalente pour des temps collectifs itinérants et pour 10 séances/an	Gratuite	
Activités sportives et centres aérés Aide directe aux familles sur présentation d'un justificatif (facture...) Jusqu'à 18 ans	40 € par an	
Voyage scolaire au lycée ou au collège, séjours linguistiques Conditions : Aide directe aux familles sur facture une fois par an	80 € par an	
Jobs d'été 16 ans à 18 ans 1 fois sur une semaine		Cout 2024 1245 €


Soutien aux associations

 Action / règle d'application	Aide	Cout annuel Commune
Subventions sur conditions d'attribution aux Associations Monteynardonnes Sur demande motivée et présentation des comptes		Budget global voté chaque année en Conseil Municipal
Subventions sur conditions d'attribution aux Associations extra-municipales (sportives, culturelles...) agréées. Pour soutenir l'accueil des jeunes Monteynardons jusqu'à 18 ans sur demande motivée et liste des participants	40 € par licencié	
Autres aides aux associations Mise à disposition gratuite des locaux et des installations pour les associations communales agréées. Impressions et photocopies dans la limite du raisonnable pour la promotion des animations locales. Assistance ponctuelle des services techniques sur demande Électricité, chauffage...	Voir tableau de location de la salle polyvalente	

Social, solidarité

 Action / règle d'application	Aide	Cout annuel Commune
Secours d'urgence Pour donner suite à la promulgation de la loi NOTRe, le budget de l'aide sociale a été réintégré dans le budget général. La Commission Municipale d'Activités et d'Actions Sociales est chargée d'étudier de manière confidentielle les demandes individuelles. Le conseil Municipal lui est compétant pour définir le montant des aides allouées.	Au cas par cas	Variable selon besoin
Noël des Anciens Repas de Noel pour les aînés de plus de 65 ans Colis de Noël + repas pour les aînés de plus de 75 ans Colis spécial pour les doyens (fleurs...)		2500 € par an + animation et spectacle
Repas transgénérationnel Partage d'un repas de la cantine entre les écoliers et les anciens 1 fois par an à la salle des fêtes.		
Mariage-Pacs	Billets pour la Mine image ou le Petit train	
Nouveaux arrivants	Billets pour la Mine image ou le Petit train	

Environnement

 Action / règle d'application	Aide	Cout annuel Commune
Récupérateur d'eau de pluie Afin de sensibiliser les habitants aux enjeux du développement durable et de les encourager aux gestes éco-responsables, Monteynard propose une aide de 50 % du prix d'achat (plafonnement de l'aide à 50 €) pour tout achat par un particulier d'un seul récupérateur d'eau de pluie d'une contenance minimale de 300 litres.	50 € une fois	
Assainissement non collectif Aide pour la réalisation des études préalables à l'installation d'un dispositif d'assainissement autonome, pour les habitants des secteurs soumis au SPANC	324 €	